



PROGRAMME

23 - 28 mars, 2017



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique



UNION AFRICAINE



**Semaine du
développement
2017**

**Conférence
des ministres
UA-CEA**



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique



UNION AFRICAINE

**Commission économique pour
l'Afrique**
**Conférence des ministres
africains des finances,
de la planification et du
développement économique**
Cinquantième session

Union africaine
**Comité technique spécialisé sur les
finances,
les affaires monétaires, la planification
économique et l'intégration**
Troisième session

Dixième Réunion annuelle conjointe du Comité technique
spécialisé de l'Union africaine sur les finances, les affaires monétaires,
la planification économique et l'intégration et de la Conférence des
ministres africains des finances, de la planification et du développement
économique de la Commission économique pour l'Afrique

www.uneca.org/cfm2017



2017

Calendrier provisoire

04 **Jeudi** 23 mars
Réunion du Comité d'experts

05 **Vendredi** 24 mars
Réunion du Comité d'experts

05 **Samedi** 25 mars
Manifestations parallèles et autres réunions

12 **Dimanche** 26 mars
Manifestations parallèles
et autres réunions

15 **Lundi** 27 mars
Conférence des ministres

16 **Mardi** 28 mars
Conférence des ministres



Jeudi 23 mars 2017

09.00 - 18.30 Réunion du Comité d'experts [CR2]

09.00 - 09.30	Point 1 de l'ordre du jour. Ouverture de la réunion
09.30 - 09.45	Point 2 de l'ordre du jour. Élection du Bureau et adoption de l'ordre du jour et du programme de travail
09.45 - 10.45	Point 3 de l'ordre du jour. Séance I. Aperçu de l'évolution récente de la situation économique et sociale en Afrique
10.45 - 11.45	Point 4 de l'ordre du jour. Séance II. Évaluation des progrès de l'intégration régionale en Afrique
11.45 - 12.00	Pause-café
12.00 - 13.00	Point 5 de l'ordre du jour. Séance III. Développement de la statistique en Afrique : réalisations, difficultés et perspectives
13.00 - 14.00	Pause-déjeuner
14.00 - 16.30	Point 6 de l'ordre du jour. Séance IV. Présentation du thème de la dixième Réunion annuelle conjointe : "Croissance, inégalité et chômage"
16.30 - 16.45	Pause-café
16.45 - 18.30	Point 7 de l'ordre du jour. Séance V. Questions statutaires de la Commission économique pour l'Afrique
18.30	Réception

Vendredi 24 mars 2017

09.00 - 19.00 Réunion du Comité d'experts [CR2]

09.00 - 12.00	Séance V. (suite)
12.00 - 12.15	Pause-café
12.15 - 13.45	Point 8 de l'ordre du jour. Séance VI. Questions statutaires de la Commission de l'Union africaine
13.45 - 14.45	Pause-déjeuner
14.45 - 16.30	Séance VI. (suite)
16.30 - 16.45	Pause-café
16.45 - 18.15	Séance VI. (suite)
18.15 - 18.30	Point 9 de l'ordre du jour. Date, lieu et thème de la onzième Réunion annuelle conjointe
18.30 - 19.00	Point 10 de l'ordre du jour. Questions diverses

Samedi 25 mars 2017

09.00 - 18.30 Réunion du Comité d'experts [CR2]

09.00 - 16.00	Rédaction du projet de rapport de la réunion
16.00 - 18.00	Point 11 de l'ordre du jour. Séance VII. Examen et recommandation pour adoption du projet de rapport et des projets de résolution de la réunion du Comité d'experts
18.00 - 18.30	Point 12 de l'ordre du jour. Clôture de la réunion

**Manifestations parallèles et autres réunions** Samedi 25 mars 2017**09.00 - 18.00****Dix-huitième réunion du Mécanisme de coordination régionale pour l'Afrique (MCR-Afrique) (Salon Vert)
Organisée par la CEA**

S'inspirant en cela de l'esprit qui a présidé à l'Examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies de 2016, le Mécanisme de coordination régionale pour l'Afrique (MCR-Afrique) tiendra, pour la première fois, la partie initiale de sa réunion conjointement avec le Groupe des Nations Unies pour le développement régional, le thème retenu à cette occasion étant le suivant « Rôle du système des Nations Unies s'agissant de tirer parti du dividende démographique en investissant dans la jeunesse ». Outre les questions suscitées par ce thème, la réunion débattera de la mise en œuvre du nouveau partenariat entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine pour le Programme d'intégration et de développement de l'Afrique (PAIDA) et du programme de travail du MCR-Afrique pour 2017 et 2018, le but étant de veiller à orienter les nouveaux groupes thématiques dans le sens de l'appui à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063.

09.00 - 11.00**Manifestation parallèle 1 : Financement de la santé en Afrique et lancement du tableau de bord africain du financement intérieur de la santé (BC12)
Organisée par la CEA et l'OMS**

À la suite de la réunion de planification conjointe de juin 2015, la CEA et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) mettent en œuvre pour la période 2015-2017, un plan de travail à l'occasion duquel elles envisagent d'organiser une réunion des ministres de la santé et des finances, l'idée étant de susciter le dialogue sur le financement de la santé et la protection sociale pour organiser la couverture sanitaire universelle. Dans la perspective de la réunion ministérielle, la manifestation sera l'occasion d'un exposé sur un rapport technique établi par la CEA et l'OMS, de débats de groupes animés par des ministres de la santé et des finances et des partenaires de développement clefs de la région, ainsi que d'exposés présentés par des spécialistes de questions clefs intéressant le financement de systèmes et programmes sanitaires. À la suite des exposés et des débats qui s'ensuivront, les participants entreprendront de dégager à l'intention des ministres des finances et de la santé de la région des recommandations de mesures clefs tendant à permettre de financer la santé.

Les intervenants incluent :

- Ministre sénégalaise de la santé
- Directeur régional de l'OMS pour l'Afrique
- Directeur régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale
- M. Gitahi Githinji- AMREF Health Africa
- M. Franklin Lisk
- M. Solomon Assefa

09.30 - 11.30 **Manifestation parallèle 2 : Stratégies de renforcement des capacités aux fins de la planification du développement (A01)**
Organisée par la CEA

La planification du développement étant essentielle à la mise en œuvre de toutes initiatives nationales, régionales et mondiales, la CEA aide les États membres à renforcer leurs moyens de planification du développement et à adapter les cadres mondiaux et régionaux, stratégie essentielle pour réaliser la croissance inclusive et opérer la transformation structurelle de leur économie. Cette manifestation se veut l'occasion de nouer le dialogue avec de hauts responsables et cadres de la planification pour recueillir leurs vues sur trois projets tendant à doter les entités nationales africaines de moyens de planification. Elle sera également l'occasion d'envisager l'idée de confectionner, de concert avec l'Institut africain de développement économique et de planification (IDEP), un programme de formation type aux connaissances et compétences de base de la planification du développement à l'intention des établissements africains d'enseignement supérieur.

09.30 - 11.30 **Manifestation parallèle 3 : Réunion de groupe d'experts sur le Nouveau Programme pour les villes et le dividende démographique : investir dans la jeunesse africaine" (B01)**
Organisée par le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, la CEA, ONU-Habitat et la Commission de l'Union africaine

Les programmes régionaux et mondiaux, dont le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063, s'intéressent aux perspectives ouvertes à la jeunesse citadine africaine et aux difficultés auxquelles celle-ci doit faire face. Ainsi, la position commune africaine résultant de la Déclaration d'Abuja arrêtée dans la perspective de la troisième Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III) retient comme l'un de ses piliers l'impératif de renforcer la création d'établissements urbains et humains axés sur les populations, le but étant de garantir l'égalité de chances à tous les citoyens, y compris les jeunes. Elle voit aussi dans les mutations urbaines et démographiques qui s'opèrent sur le continent deux des dynamiques majeures les plus lourdes de conséquences pour la croissance inclusive. Grosses de potentiel et de risques, l'urbanisation et la croissance démographique sont, nonobstant leur cortège de défis, porteuses d'inestimables possibilités pour une Afrique désireuse de tirer parti du dividende démographique, possibilités sur lesquelles les décideurs et responsables politiques comptent pouvoir faire fond pour accompagner l'entreprise de transformation structurelle du continent. En outre, l'Union africaine a retenu pour 2017 le thème suivant : « Tirer pleinement profit du dividende démographique en investissant dans la jeunesse ». Tout dernièrement, le Nouveau Programme pour les villes issu d'Habitat III est venu consacrer le lien qui relie mutation démographique et mutation urbaine. Cette réunion de groupe d'experts a pour ambition d'aider les décideurs africains à arrêter des stratégies dans le but de mettre en œuvre le Nouveau Programme pour les villes et de tirer parti du dividende démographique. Elle s'intéressera spécialement à la relation qu'une population de plus en plus jeune entretient avec l'ambition d'une urbanisation durable, envisagée surtout sous l'angle des possibilités et défis liés à la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes en Afrique.



Les intervenants incluent:

- Président du Conseil économique et social
- Secrétaire général adjoint et Conseiller spécial pour l'Afrique
- Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique
- Directeur des affaires politiques de la Commission de l'Union africaine
- Représentant de la jeunesse et responsable du Human Needs Project

10.00 - 11.30

**Manifestation parallèle 4 : Lancement de l'étude d'impact sur les droits de l'homme de la Zone de libre-échange continentale(b06)
Organisée par la CEA, le Haut- Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et Friedrich Ebert Stiftung**

La Commission économique pour l'Afrique, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et Friedrich Ebert Stiftung ont mené une étude d'impact de la future Zone de libre-échange continentale dans trois domaines d'intervention clefs : a) sécurité alimentaire ; b) moyens d'existence décents ; et c) emploi, étude dont résultent des recommandations touchant la manière de permettre à la Zone de prospérer en respectant ces exigences de principe, compte tenu des cadres institués par le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063. Cette manifestation qui sera l'occasion d'un exposé sur les conclusions de l'étude d'impact et les recommandations concernant la Zone vient à point nommé quand on sait que : a) que le sujet retenu s'inscrit dans le droit fil du thème de la Conférence des ministres, lequel est axé sur l'emploi et les inégalités et b) les négociations sur la Zone devraient se conclure d'ici la fin 2017.

Intervenants :

- David Luke, Coordonnateur du Centre africain pour les politiques commerciales,
- James Gathii, Titulaire de chaire Wing-Tat Lee de droit international et Professeur de droit à Loyola University Chicago School of Law
- Chris Changwe Nshimbi, Directeur adjoint du Centre for the Study of Governance Innovation, University of Pretoria
- Caroline Dommen, Consultante de la CEA

09.30 - 11.30 **Manifestation parallèle 5 : Réduire les frais d'envoi de fonds en Afrique (C01)**
Organisée par la Commission de l'Union africaine

Le volume des envois de fonds effectués par plus de 30 millions de migrants africains ne cesse d'augmenter et aurait, de sources officielles, dépassé le montant de 66 milliards de dollars É.-U. en 2015. Ces envois permettent d'entretenir au moins 120 millions de personnes vivant en Afrique. Les dirigeants européens et africains ont signé en novembre 2015 à La Valette un accord tendant à voir ramener les commissions d'ici 2030 à moins de 3 pour cent du volume total des envois et éliminer les couloirs de transferts qui pratiquent des commissions de plus de 5 pour cent ainsi qu'à identifier les corridors sur lesquels les partenaires ont convenu de réduire sensiblement d'ici 2020 les commissions pratiquées sur tous envois de fonds d'Europe en Afrique et à l'intérieur du continent africain, conformément aux prescriptions de la législation interne en vigueur. On retiendra en outre que les cibles susindiquées résultent à l'origine de l'Objectif de développement durable 10 du Programme 2030. Pour les atteindre, l'Institut africain pour les envois de fonds, entité technique spécialisée de la Commission de l'Union africaine a entrepris d'améliorer les outils de mesure des données relatives aux envois de fonds d'aider les États membres à se doter de moyens de collecte et d'établissement de rapports correspondants et de promouvoir la réforme des politiques et de la réglementation en la matière dans le sens de la compétitivité et de l'efficacité du marché. Cette manifestation se veut essentiellement l'occasion de discuter des principales solutions de nature à permettre à l'Institut d'atteindre ses objectifs, de définir ses domaines de compétence et le rôle des parties prenantes, y compris les entités gouvernementales, les ministères et les banques centrales, le but étant de réduire les frais et commissions d'envois à l'intérieur du continent africain.

09.30 - 11.30 **Manifestation parallèle 6 : Lancement de Profils de pays (C12)**
Organisée par la CEA

Porteurs d'un discours indépendant sur l'état et les perspectives de développement économique et social de l'Afrique, les Profils de pays proposent des évaluations axées sur l'analyse des choix de principe politiques arrêtés par les pays africains et l'entreprise continentale d'intégration régionale et de transformation socio-économique et formulent à l'intention des décideurs et des institutions nationales et régionales du continent, des recommandations d'ordre stratégique propres à leur permettre d'arrêter, éléments d'appréciation à l'appui, toutes grandes orientations de nature à concourir à la réalisation de leurs choix de développement prioritaires. Cette manifestation consacrée au lancement de 21 Profils de pays sera l'occasion d'un débat sur l'économie des futurs profils.

**14.00 - 16.00****Manifestation parallèle 7 : Gérer et coordonner des projets infrastructurels d'envergure aux fins de la planification du développement en Afrique (B05B06)****Organisée par la Commission de l'Union africaine, la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique et la CEA**

La mise en place et l'entretien d'infrastructures sont des composantes essentielles de toutes initiatives régionales de développement en Afrique, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et l'Agenda 2063 en étant les dernières en date. Consacrant l'ambition à long terme de doter le continent d'infrastructures, le Programme de développement des infrastructures en Afrique offre aux pays africains, pris individuellement et collectivement, un lieu de rencontre et de dialogue avec les investisseurs et partenaires de développement. Ensemble de huit projets inspirés pour l'essentiel de projets du Programme de développement des infrastructures en Afrique, dont les chefs d'États et de gouvernement se sont fait les champions, l'Initiative présidentielle en faveur des infrastructures vient encore donner l'impulsion à l'exécution de projets infrastructurels de portée régionale. Outre les projets relevant du Programme et de l'Initiative, plusieurs couloirs régionaux donnent accès à la mer aux pays sans littoral, le réseau routier transafricain étant le plus connu de ces programmes régionaux. Cette manifestation se veut l'occasion de présenter et de valider les résultats de projets pilotes et d'organiser des consultations entre États membres, le but étant de faire cadrer les projets en question avec les grands projets infrastructurels régionaux existants et de présenter un plan de diffusion du savoir-faire dans des domaines clefs comme la conception et l'élaboration de projets, la gestion et la coordination de projets infrastructurels d'envergure aux fins de la transformation structurelle du continent. Un plan tendant à voir intégrer des projets infrastructurels transfrontaliers dans les plans de développement nationaux sera également proposé à cette occasion.

14.00 - 16.00**Manifestation parallèle 8 : Rapport économique sur l'Afrique 2017 : l'industrialisation et l'urbanisation au service de la transformation de l'Afrique (B01)****Organisée par la CEA**

Intitulée « L'industrialisation et l'urbanisation au service de la transformation de l'Afrique », l'édition 2017 du Rapport économique sur l'Afrique, publication phare de la CEA s'intéresse à la manière d'accélérer l'industrialisation porteuse de transformation structurelle en faisant fond sur les perspectives ouvertes par l'urbanisation rapide. Cette manifestation se veut essentiellement l'occasion de faire connaître les principales conclusions du Rapport et de présenter des études de cas à l'occasion desquelles des responsables politiques et d'autres parties prenantes exposent, éléments de preuve à l'appui, les raisons qui militent en faveur de l'établissement d'un lien entre industrialisation et urbanisation dans le but d'opérer la transformation structurelle durable inclusive du continent.

**14.00 - 16.00 Manifestation parallèle 9 : Réunion du Comité des dix ministres des finances sur l'institution de la taxe à l'importation de 0,2 pour cent (C01)
Organisée par la Commission de l'Union africaine**

À sa vingt-septième session ordinaire, tenue à Kigali en juillet 2016, la Conférence des chefs d'États et de gouvernement de l'Union africaine a décidé a) d'instituer, à compter de 2017, une taxe à l'importation de 0,2% le but étant de financer le Programme opérationnel de l'Union africaine et les budgets de ses opérations d'appui à la paix et b) de charger un comité de 10 ministres des finances de participer à l'établissement des budgets [AU/Dec.605 (XXVII)]. Ayant tenu sa réunion inaugurale le 16 septembre 2016 à Addis-Abeba, à la veille de la réunion des ministres des finances de l'Union africaine, le Comité des dix ministres des finances tiendra sa réunion suivante à Washington en octobre 2016 en marge des réunions annuelles du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Lors de sa réunion inaugurale, le Comité a décidé de tenir une réunion avec le Bureau de l'Association des banques centrales africaines pour discuter des modalités d'institution de la taxe en question. À sa deuxième réunion, le Comité a décidé de se réunir de nouveau en marge de la Conférence Union africaine- Commission économique pour l'Afrique des ministres des finances à Dakar en 2017 pour discuter de questions d'ordre technique en suspens. Cette manifestation qui sera ainsi consacrée à cette réunion sera l'occasion pour les participants de valider le mandat du Comité technique des dix ministres des finances, de débattre du rapport de la Commission sur l'application de la décision concernant le financement de l'Union africaine, de la stratégie de plaidoyer y relative et de la collaboration entre le Comité des dix ministres des finances et le Bureau de l'Association des banques centrales africaines aux fins de l'application de ladite décision.

**Manifestations parallèles et autres réunions** Dimanche 26 mars 2017

09.00 - 18.00 **Huitième réunion du Mécanisme de coordination régionale pour l'Afrique [suite]**

09.00 - 18.00 **Manifestation parallèle 10 : Réunion régionale sur l'industrialisation et les infrastructures (BC12)**
Organisée par le Conseil économique et social et la CEA

Si l'industrialisation et le développement des infrastructures sont l'ambition majeure de toutes entreprises de planification et de définition de grandes orientations du développement en Afrique et dans la plupart des régions en développement, les résultats de l'exécution de plans de développement sont mitigés. Cela étant, le Président du Conseil économique et social organisera, en mai 2017 au Siège de l'ONU à New York, une réunion spéciale du Conseil sur les innovations au service du développement des infrastructures et de la promotion de l'industrialisation durable, le but étant de renforcer le plaidoyer de haut niveau en faveur de l'appui aux pays en développement œuvrant à atteindre les Objectifs de développement durable. Première de deux réunions préparatoires de la réunion spéciale, cette manifestation se veut l'occasion d'un dialogue fructueux avec les parties prenantes nationales et régionales au sujet des débats et mesures consacrés par le Conseil économique et social à l'industrialisation et aux infrastructures.

09.00 - 11.00 **Manifestation parallèle 11 : Centre d'excellence africain pour des marchés inclusifs (CO1)**
Organisée par la Commission de l'Union africaine

Le Centre d'excellence africain pour des marchés inclusifs dont la création a été proposée à l'origine lors de la neuvième Réunion annuelle conjointe du Comité technique spécialisé de l'Union africaine sur les finances, les affaires monétaires, la planification économique et l'intégration et de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique, a pour ambition d'être la principale instance panafricaine chef de file de la réflexion et de l'action en matière de promotion de l'entrepreneuriat et de marchés inclusifs. Il a pour vocation de recenser, favoriser et diffuser toutes pratiques optimales et innovations dignes d'intérêt pour les politiques, programmes et partenariats en la matière. Cette manifestation se veut l'occasion de faire connaître l'ambition et la mission du Centre et de rendre compte des principaux résultats de l'étude de faisabilité du Centre et de son plan d'activité, d'en démontrer le bien-fondé et l'intérêt.

Les intervenants incluent :

- M. Anthony Mothae Maruping, Commissaire aux affaires économiques de la Commission de l'Union africaine
- Nana Oumou Toure-Sy, Coordonnatrice du Centre de services régional pour l'Afrique du PNUD

11.00 - 13.00

Manifestation parallèle 12 : Investir dans la terre en Afrique pour stimuler la croissance économique et la prospérité : dialogue ministériel (A01)**Organisée par la CEA et la Commission de l'Union africaine**

La terre étant capitale pour le développement, pour mettre en œuvre le Programme 2030 et l'Agenda 2063, les pays africains devront se donner les moyens de libérer le potentiel dont recèlent les terres du continent pour stimuler la productivité et réaliser une croissance économique inclusive qui viendrait leur aider à atténuer la pauvreté et à éliminer la faim. À cet égard, l'Afrique doit se doter d'urgence de politiques et d'institutions propres à faciliter l'accès à la terre et à garantir la sécurité aux exploitants de la terre et aux investisseurs potentiels. Les gouvernements africains ont plus ou moins réussi à se donner les politiques foncières et à opérer les réformes institutionnelles voulues dans le but d'améliorer la gouvernance foncière. Au niveau continental, la Banque africaine de développement et la Commission de l'Union africaine envisagent de renforcer le concours qu'elles apportent aux États membres dans ce domaine par l'intermédiaire du futur Centre africain pour les politiques foncières qui viendra aider ces derniers à concrétiser les engagements souscrits lors de conférences au sommet de l'Union africaine et d'autres réunions de haut niveau. Et à coordonner leurs efforts dans ce sens. Ce dialogue ministériel de haut niveau se veut l'occasion de sensibiliser les uns et les autres à l'importance de la problématique de la gouvernance foncière et de la gestion des investissements fonciers et de susciter un échange de connaissances et de données d'expérience en la matière. Le Centre africain pour les politiques foncières verra également le jour à cette occasion.

11.30 - 13.30

Manifestation parallèle 13 : Aligner le Code des investissements panafricain sur le chapitre du texte portant création de la Zone de libre-échange continentale consacré aux investissements (B05B06)
Organisée par la Commission de l'Union africaine et la CEA

On s'accorde de plus en plus à voir dans le commerce et les investissements des instruments essentiels pour la transformation socioéconomique du continent au cours de la décennie à venir et au-delà. La troisième Conférence des ministres africains de l'intégration (COMAI III), tenue à Abidjan en 2008 a chargé la Commission de l'Union africaine « d'élaborer un Code global d'investissement pour l'Afrique en vue de promouvoir la participation du secteur privé ». Puissant instrument d'orientation, ce Code pourrait, lors des négociations sur la Zone de libre-échange continentale, permettre de créer un environnement propice à l'avènement d'un secteur privé plus vibrant et dynamique qui viendrait promouvoir le commerce intra-africain et la création d'emplois. Cette manifestation de haut niveau se veut principalement l'occasion de faire connaître l'énorme potentiel du Code des investissements panafricain comme moyen de créer un climat attractif pour les investissements et d'accroître les échanges intra-africains. Elle sera l'occasion de convaincre, éléments de preuve factuels à l'appui, les décideurs et autres parties intéressées, de l'intérêt du Code et de l'opportunité de l'utiliser dans le chapitre du projet de texte portant création de la Zone consacré aux investissements pour éviter tout double emploi et donner plus de cohérence audit texte. La manifestation sera suivie d'une conférence de presse.



Les intervenants incluent :

- M. Anthony Mothae Maruping, Commissaire aux affaires économiques de l'Union africaine
- M. Abdallah Hamdok, Secrétaire exécutif par intérim de la Commission économique pour l'Afrique
- M. Albert Muchanga, Commissaire au commerce et à l'industrie de l'Union africaine
- Melaku Desta, Conseiller régional principal chargé du développement communautaire de la Commission économique pour l'Afrique
- Moïse Makane Mbengue, Professeur à l'Université de Genève

14.00 - 16.00

Manifestation parallèle 14 : Mettre fin à l'épidémie du SIDA : le rôle des villes (B01)
Organisée par la CEA et le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA

Par les mesures qu'elles ont prises sur place pour lutter plus rapidement contre le VIH, les villes sont venues contribuer grandement à l'action mondiale contre cette maladie. Les édiles de par le monde s'investissent dans cette entreprise en usant de leur qualité de chef de file politique et technique pour venir à bout des problèmes et entraves d'ordre local à la prestation de services et soins. Les villes interviennent à travers leurs réseaux et en associant les communautés touchées à toutes initiatives tendant à leur permettre d'atteindre les cibles 90-90-90 d'ici 2020 et de mettre fin à l'épidémie du SIDA d'ici 2030. Cette manifestation se veut l'occasion de discussions sur les avantages fondamentaux durables qui résulteraient pour les communautés urbaines touchées, les pays et le monde de l'élimination de l'épidémie du SIDA ainsi que sur l'intérêt qu'il y aurait à faire de la lutte contre cette maladie l'antichambre de plus ambitieuses initiatives de santé et de développement en milieu urbain.

14.00 - 16.00

Manifestation parallèle 15 : Plan d'activité quadriennal du Département de l'économie rurale et de l'agriculture de la Commission de l'Union africaine (C01)
Organisée par la Commission de l'Union africaine

Conférence des ministres

Lundi 27 mars 2017

Centre international de conférences Abdou Diouf

09.00 - 11.00	Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la session <ul style="list-style-type: none">• Déclarations prononcées par les hôtes• Déclarations prononcées par les invités spéciaux
11.00 - 11.15	Pause-café
11.15 - 11.30	Point 2 de l'ordre du jour : Élection du Bureau et adoption de l'ordre du jour et du programme de travail
11.30 - 13.30	Point 3 de l'ordre du jour : Débat d'orientation ministériel de haut niveau sur le thème de la dixième réunion annuelle conjointe : « Croissance, inégalité et emploi »
13.30 - 14.30	Pause-déjeuner
14.30 - 17.45	Point 4 de l'ordre du jour : Tables rondes de haut niveau
14.30 - 15.30	Table ronde 1 : Stratégies de croissance durable inclusive
15.30 - 16.30	Table ronde 2 : Choix prioritaires aux fins de l'élimination des inégalités aux niveaux national et régional
16.30 - 16.45	Pause-café
16.45 - 17.45	Table ronde 3 : Approches de principe de la promotion d'un emploi durable inclusif
18.15 - 19.15 p.m.	Conférence Adebayo Adedeji de 2017
18.45 p.m.	Réception



Conférence des ministres

Mardi 28 mars 2017

Centre international de conférences Abdou Diouf

09.30 - 09.40	Présentation sur le thème retenu cette année par la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine : « Tirer pleinement profit du dividende démographique en investissant dans la jeunesse »
09.40 - 09.50	Déclaration de M. Frederick Musiiwa Makamure Shava, Président du Conseil économique et social
09.50 - 10.15	Déclaration de M. Frederick Musiiwa Makamure Shava, Président du Conseil économique et social
10.15 - 11.45	Point 5 de l'ordre du jour. Débat consacré aux questions statutaires de la Commission économique pour l'Afrique : examen des recommandations et adoption des projets de résolution.
11.45 - 12.00	Pause-café
12.00 - 13.30	Point 6 de l'ordre du jour. Débat consacré aux questions statutaires de la Commission de l'Union africaine : examen des recommandations et adoption des projets de résolution.
13.30 - 14.30	Pause-déjeuner Déjeuner offert en l'honneur des ministres par la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique
14.30 - 15.30	Point 7 de l'ordre du jour. Examen et adoption du projet de déclaration ministérielle
15.30 - 16.00	Point 8 de l'ordre du jour. Questions diverses
16.00 - 16.30	Point 9 de l'ordre du jour. Clôture de la session
16.30 - 17.00	Conférence de presse



Notes





Notes





Notes





Notes



